

DÉCEMBRE 2024

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Accord entre gouvernement et pétrolier sur les manques à gagner

Noël OBOTELA

RASHIDI,

Historien.

Professeur ordinaire/

Université de

Kinshasa, Faculté des

Lettres et Sciences

Humaines.

Membre du Conseil

de Rédaction de

Congo-Afrique.

nobotela2005@

yahoo.fr

Un contrat de financement avec les Banques commerciales a été signé. C'est le **3 décembre 2024** que le Ministre de l'Économie a reçu les représentants de ces Banques partenaires. À l'issue de cette réunion, le Ministre a recommandé de recourir à un système de nivellement permanent au rythme de 48 heures. Une deuxième recommandation, celle qui regroupe toutes les assurances et les affecte au remboursement du crédit, a été transmise à la Banque centrale. Le gouvernement compte sur les Banques pour la collecte des fonds afin de sécuriser la problématique sur le financement des pétroliers.

Le retour aux sources et nécessité

La plateforme Congo Stratégie et Impact de la Diaspora (CDIS) a organisé, du **22 au 29 novembre 2024**, un voyage de 7 jours à Kinshasa dénommé « Return to Congo ». Ce voyage avait pour objectif de faciliter les échanges, de créer des partenariats et de lancer des initiatives ayant un impact positif dans le pays.

Augmentation des cas de choléra

Plus de 438 cas de choléra ont été enregistrés depuis le début de l'année 2024 à Goma, dans les sites et camps des déplacés situés autour de Goma et Nyiragongo, au Nord-Kivu.

Des préoccupations autour de l'impression des passeports

Le gouvernement de la RD Congo a annulé le contrat avec le consortium Semlex sur l'impression des passeports, **début décembre 2024**. Le marché a été confié à l'entreprise allemande Dermalog pour son savoir-faire en solutions biométriques et technologiques. Il s'agit d'assurer la création des documents sécurisés, renforçant ainsi la crédibilité des passeports congolais à l'échelle mondiale.

Condamnation de la Belgique pour crime contre l'humanité

L'État belge a été condamné, le **2 décembre 2024**, en sa qualité d'ancienne puissance coloniale au Congo. La Cour d'appel de Bruxelles a donné raison à cinq femmes mères nées d'une mère congolaise et d'un père belge. En tant qu'enfants, elles furent enlevées, placées dans des institutions religieuses, puis abandonnées à leur sort au moment de l'indépendance.

Inquiétude sanitaire à Panzi (Kwango)

La zone de santé de Panzi est confrontée à une épidémie dont l'origine demeure inconnue. On dénombre déjà 3 382 cas suspects et un taux de mortalité inquiétant. On soupçonne la malnutrition endémique et l'insuffisance des infrastructures médicales. Cette épidémie se manifeste par la fièvre, la toux, la rhinorrhée, des maux de tête et une anémie sévère.

Le « Corridor de Lobito » soulève plusieurs interrogations

La RD Congo deviendrait-elle un terrain de confrontation entre la Chine et les USA ? En effet, la signature de l'accord sur le corridor de Lobito en dit long. Ce sont les minerais stratégiques exploités en RD Congo qui seraient éventuellement la source de la tension entre les superpuissances économiques du monde. Sur le plan intérieur, c'est la voie nationale qui risque d'être délaissée avec son port en eau profonde de Banana.

Nomination de 21 nouveaux cardinaux par le pape François

Le pape François a nommé, en **décembre 2024**, 21 nouveaux cardinaux, dont deux Africains : l'archevêque d'Abidjan (Côte d'Ivoire), Ignace Bessi Dogbo, et l'archevêque d'Alger (Algérie), Jean-Paul Vesco. Après ce consistoire, le Collège des cardinaux compte désormais 253 cardinaux, dont 140 électeurs et 113 non-électeurs. Les cardinaux religieux sont au nombre de 66 dont 36 électeurs et 30 non-électeurs. Cinq pays ont fait leur entrée au Sacré Collège : l'Australie, l'Iran, la Serbie, l'Équateur et l'Algérie.

Le discours du Chef de l'État sur l'état de la nation

Le Chef de l'État a prononcé, le **4 décembre 2024**, un discours sur l'état de la nation. Il a mis l'accent sur la revisitation de la Constitution par une réflexion nationale sur la réforme constitutionnelle, invitant ses compatriotes à une réflexion pour bâtir un cadre institutionnel plus adapté aux réalités et aspirations du peuple.

Adoption par le Sénat du budget 2025

Le **13 décembre 2024**, le Sénat a adopté la loi des finances 2025. Le débat a révélé les écarts sur les dépenses, notamment la fiscalisation de l'eau minérale et le Code minier. Sur 109 membres, 76 ont pris part à la plénière. Une seule abstention a été enregistrée lors du vote.

Tentative « avortée » en vue d'imposer un « permis de séjour » aux non-résidents à Kisenso¹

Le Bourgmestre de la commune de Kisenso avait envisagé de lancer le projet imposant un permis de séjour aux non-résidents de sa municipalité. Par cette initiative, il a abordé un aspect souvent minimisé relatif à la gestion démographique de la commune. À la base de ce projet se trouve l'absence d'un service fiable d'identification de la population, rendant difficile l'identification des non-résidents.

Conflit Mbole et Lengola sous arbitrage du gouvernement²

En **décembre 2024**, le conflit opposant les groupes ethniques Mbole et Lengola, originaires de la province de la Tshopo, a fait l'objet d'un début d'arbitrage sous l'égide du Vice-Premier Ministre en charge de l'Intérieur. Ce dernier s'est rendu à Kisangani, le **17 décembre 2024**, pour entamer les négociations. Le gouvernement espère ainsi ramener la paix et la cohésion entre ces deux communautés.

Notons que ce conflit a éclaté, en août 2023, à la suite de la cession d'une centaine d'hectares de terres par l'autorité provinciale de l'époque à une société agro-pastorale pour une durée de cinq ans. Les tensions sont principalement d'ordre territorial et économique.

Le Chef de l'État signe des ordonnances relatives aux Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC)

Le **19 décembre 2024**, le Chef de l'État a procédé à une réorganisation de l'armée en nommant le Lieutenant-Général Jules Banza au poste de Chef d'État-Major Général, en remplacement du Général Christian Tshiwewe. Ces ordonnances concernent également les responsables des zones de défense, des bases militaires terrestres et de la Garde Républicaine.

L'Université de Kinshasa (UNIKIN) s'attelle à valoriser les langues nationales

Selon une lettre datée du **20 décembre 2024** et adressée aux Doyens des Facultés, les étudiants sont désormais tenus de présenter le résumé de leurs mémoires dans l'une des quatre langues nationales : le kiswahili, le lingala, le tshiluba et le kikongo. Cette mesure vise à renforcer la compréhension et l'accessibilité des travaux académiques auprès d'un plus large public tout en valorisant le patrimoine linguistique du pays. Les responsables de l'université insistent sur une bonne application de cette exigence.

1. Cf. *Infos* 27, n°244, 18 décembre 2024, p. 12.

2. Cf. *Infos* 27, n°244, 18 décembre 2024, p. 12.

Le monde de la musique perd deux de ses membres

Le musicien Christian Kimboukoussou, alias Dakumuda News Man, est décédé le **22 décembre 2024** à Kinshasa. Quant à Séguin Mignon, connu sous le nom de Bleussi Bongongo de Wenge Musica, il s'est éteint le 19 décembre 2024 en Inde.

Première édition du Prix Maman Mwilu : 18 femmes récompensées

18 femmes congolaises issues de divers horizons ont été récompensées durant le week-end du **21 au 22 décembre 2024** pour leur engagement en faveur des causes sociales. Il s'agit de : Marthe Kazaku, Judith Suminwa, Yolande Ebebe, Ève Bazaiba, Fifi Masuka, Nefertiti Ngundiangu, Nelly Mbungu, Marie-Rose Shakulele, Annie Matindu, Stella Shamuamba, Grace Kitengo, Romianne Kabangu, Joëlle Kuna, Anastasie Masanga, Natalie Aziza, Yvette Tewko, Barbara Kanam, Sylvie Elenge.

Selon les intervenants lors de la cérémonie, Maman Mwilu, veuve de Simon Kimbangu, a dirigé le mouvement kimbanguiste de 1921 à 1959 dans des conditions particulièrement éprouvantes. Elle reste un symbole de courage et de résilience pour les générations actuelles et futures.

Déguerpissement inexpliqué des Sœurs Carmélites de Kisantu³

Le **21 décembre 2024**, la concession du Mont Carmel, où résident les Sœurs Carmélites de Kisantu ainsi que d'autres occupants, a été l'objet d'un déguerpissement brutal. Un escadron de la Police Nationale, accompagné d'un huissier de justice, a procédé à l'opération sans sommation, en dépit d'une circulaire du Président de la Cour de Cassation interdisant toute expulsion entre le **18 décembre 2024** et le **15 janvier 2025**.

La délivrance de la carte d'identité se fait toujours attendre

Bien que le Chef de l'État ait annoncé en juin 2023 l'accélération du processus de délivrance des cartes d'identité et que certaines instructions aient été données aux magistrats, la situation demeure bloquée. Un certain immobilisme semble entourer cette question cruciale.

Le Chef de l'État en itinérance

Dans le cadre de sa mission de proximité avec la population, le Président de la République a entrepris une tournée dans plusieurs provinces à la fin de l'année 2024. Il s'est rendu successivement à Kananga, Mbuji-Mayi et Tshikapa, où il a pu constater les réalités vécues par les citoyens.

L'Hôpital Général de Référence de Panzi fait le bilan

Dirigé par le Dr Denis Mukwege, l'Hôpital Général de Référence de Panzi (Sud-Kivu) a réalisé près de 10 000 réparations de fistules sur des femmes en 25 ans.

3. Cf. *Infos* 27, n°247, 23 décembre 2024, p. 7.

AFRIQUE

Au **Burkina Faso**, en **décembre 2024**, la junte militaire a limogé le Premier Ministre et dissous le gouvernement.

Au **Bénin**, le Ministre des Affaires étrangères a affirmé que la sortie des pays de l'Alliance des États du Sahel (AES) de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) n'affecterait en rien les accords de coopération ou de partenariat en cours, ceux-ci demeurant pleinement opérationnels.

Le Général Abdourahamane Tchiani, Président de la transition au **Niger**, a démenti, le **28 décembre 2024**, les allégations selon lesquelles la Côte d'Ivoire entraînerait des dissidents nigériens réfugiés sur son sol dans le but de déstabiliser le régime issu du coup d'État du 26 juillet 2023. Suite à ces accusations, l'armée ivoirienne a dû clarifier sa position et démentir cette interprétation erronée.

En **Guinée**, la justice a condamné à cinq ans de prison l'ancien Ministre de la Défense du Président Alpha Condé, renversé par un putsch en 2021. Il était poursuivi pour détournement de fonds publics, enrichissement illicite, blanchiment de capitaux et corruption d'agents publics.

En **Namibie**, en **décembre 2024**, Madame Netumbo Nandi-Ndaitwah a remporté l'élection présidentielle. Elle est membre de l'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain (SWAPO).

Le **10 et le 11 décembre 2024**, la **République des Seychelles** a accueilli la Conférence Générale du Forum des Commissions Électorales de la SADC sur l'île de Mahé, à Victoria, la capitale. Le mandat de la RD Congo à la vice-présidence de ce forum a été renouvelé.

Au **Tchad**, le Président de la transition, Mahamat Idriss Déby Itno, a été élevé à la dignité de Maréchal, le **9 décembre 2024**. ■